

**Département du Doubs
Direction des Routes, des Infrastructures et des Transports
Service Territorial d'Aménagement de BESANCON
Espace de Gestion Routière Loue Lison**

Arrêté n° ACT 0 25-148

**ARRETE DE POLICE PORTANT
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION**

**Route Départementale 110,
située hors agglomération,
commune de CHENECEY BUILLON,**

LA PRESIDENTE DU DEPARTEMENT DU DOUBS,

- VU** la demande du STR en date du 10 juillet 2025
- VU** le code de la route, notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-25 à R411-28, R411-21-1,
- VU** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1111-1 à L1111-7, L3221-4,
- VU** le code de la voirie routière, notamment les articles L131-3, L131-7,
- VU** l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par les arrêtés interministériels des 05 et 06 novembre 1992,
- VU** l'arrêté de la Présidente du Conseil départemental n° 67021 du 30/05/2024 portant délégation de signature,
- VU** l'avis favorable de la DIR EST,

CONSIDERANT que pour permettre les travaux d'entretien de la chaussée et de ses abords (nettoyage pied de talus / signalisation, réparation chaussée, fauchage...) en toute sécurité, il y a lieu d'interdire la circulation

ARRÊTE

ARTICLE 1

La circulation sera interdite à tous les véhicules, dans les deux sens de circulation sur la RD 110, du PR 0+100 au PR 3+000 (RN83 à Chenecey-Buillon), sur le territoire de la commune de CHENECEY BUILLON du **lundi 4 aout au jeudi 14 aout 2025 entre 8h30 et 16h30 sauf activation dispositif forte chaleur (6h00 – 14h30) et hors week-end.**

ARTICLE 2

RD 110 CHENECEY-BUILLON – CHARNAY – CESSEY – QUINGEY – RN83	RD 110 RN 83 – QUINGEY – CESSEY – CHARNAY – CHENECEY-BUILLON
<ul style="list-style-type: none">• A Chenecey-Buillon prendre D110 direction CHARNAY• A Charnay prendre D110A direction CESSEY• A Cessey prendre D286• Sortie Cessey prendre D101 direction QUINGEY• A Quingey prendre D13 direction LONS LE SAUNIER• Au giratoire de Lavans-Quingey prendre RN83 direction BESANCON	<ul style="list-style-type: none">• Sur RN83 prendre direction QUINGEY• Prendre sortie QUINGEY à l'échangeur de Lavans-Quingey• Au giratoire prendre D13 direction QUINGEY• A Quingey prendre D101 direction ORNANS• Au carrefour prendre D286 direction CESSEY puis D110A direction CHARNAY• A Charnay prendre D110 direction CHENECEY-BUILLON

ARTICLE 3

Cette interdiction s'applique aux riverains.

ARTICLE 4

Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules de secours ni aux transports scolaires.

ARTICLE 5

La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée les 05 et 06 novembre 1992.

Elle sera mise en place par les services d'exploitation du Département du Doubs.

ARTICLE 6

Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbaux des personnels de Police et de Gendarmerie ainsi que par des agents assermentés de l'Administration et des Collectivités locales et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 7

Le présent arrêté sera affiché en mairie et aux extrémités des routes barrées.

ARTICLE 8

- Monsieur le Chef du Service Territorial d'Aménagement de BESANCON – 7 avenue de la gare d'eau - 25000 BESANCON,
- Monsieur le Directeur des Routes, des Infrastructures et des Transports – Service Central d'Ingénierie Routière – 7, avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON,
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Doubs – 24, rue des Justices 25000 BESANCON,
- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de QUINGEY,
- Madame la maire de la commune de CHENECEY-BUILLON

Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à :

- Monsieur le Chef de District de Besançon DIR-EST – Division Exploitation de Besançon – Petite Vèze – RD104 – 25660 LA VEZE,
- Messieurs les maires des communes de CHARNAY, CESSEY
- Madame la maire de la commune de QUINGEY
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- Monsieur le Directeur du Service Mobilité BFC – Unité Territoriale du Doubs,
- Etat-Major de Zone de Défense de METZ – Bureau Mouvement,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires – Service CSR/SRTIC – Transports exceptionnels.

À BESANCON, le 22 JUIL. 2025

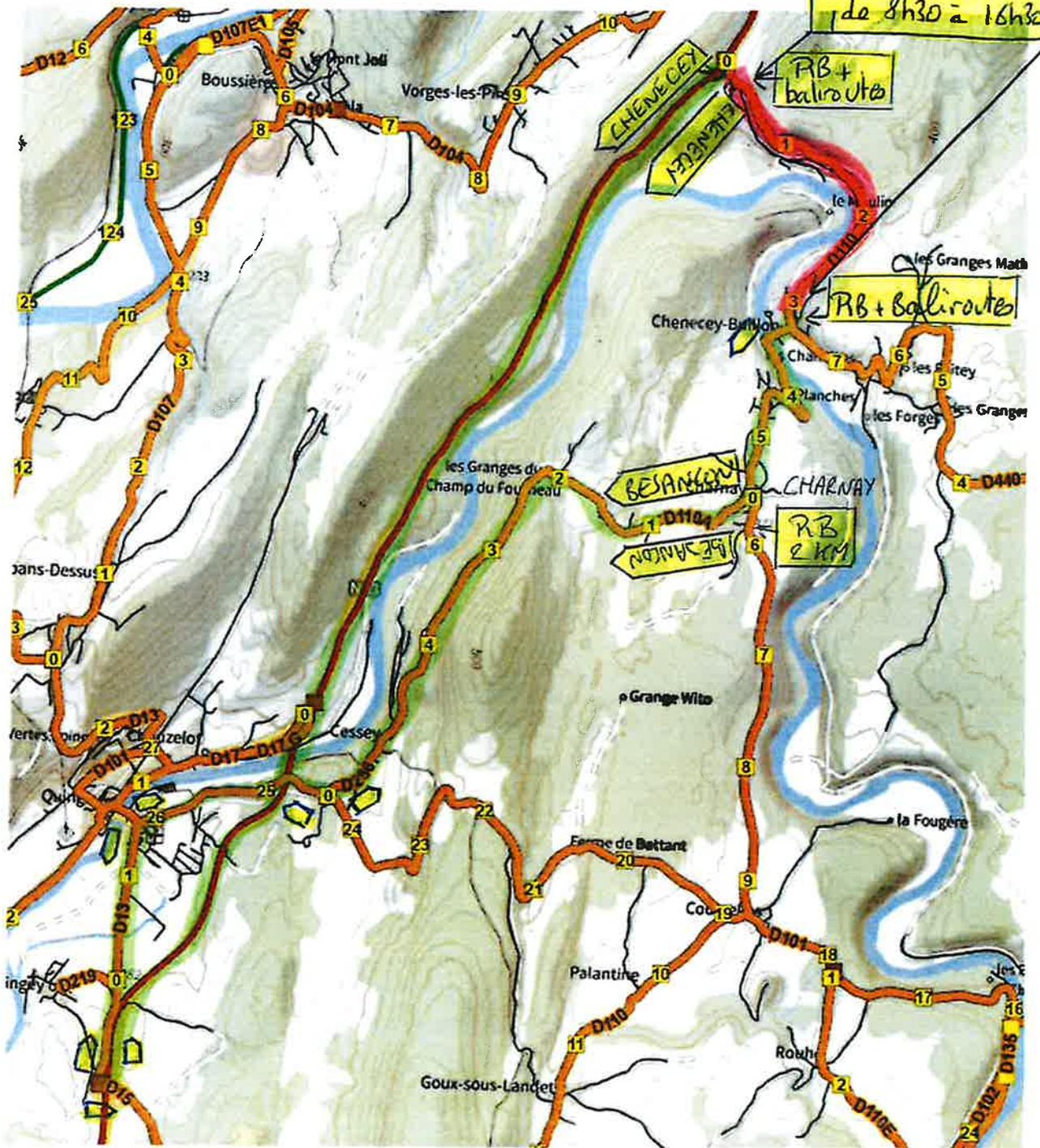
Pour la Présidente du Département du Doubs,
L'adjoint au chef du service territorial d'aménagement,



Nicolas CORNETTE

Notifié le 22 JUIL. 2025

D110
ROUTE BARREE
du 4 au 14/08/25
de 8h30 à 16h30



- ROUTE BARREE
- DEVIATION

D110 - TRAVAUX DE SECURISATION
entre Chenecey-Buillon et la N83

